**COVID-19**



## Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

**Fiche de poste type référent Covid-19 chantier**

## Version à jour au 20/04/2020 – Ces éléments sont mis à jour régulièrement sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr/)

**Champ d’application : entreprises du BTP**

**Périmètre d’application :** agences, bureaux, dépôts, chantiers, activités…

Un service

# Objectif principal

En cette période d’épidémie du Covid-19, la mise en œuvre des mesures de prévention protégeant la santé des collaborateurs et de leur entourage est une **priorité de l’entreprise**.

Ces mesures exigeantes bouleversent largement les habitudes des personnels sur les chantiers. Il faut adopter de nouvelles façons de travailler, prendre de nouvelles habitudes, acquérir de nouveaux réflexes. Il est donc indispensable de **mobiliser les moyens humains pour accompagner les équipes à réussir la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19.**



C’est la raison pour laquelle le guide de préconisations de l’OPPBTP propose de désigner un ou plusieurs référents Covid-19 en entreprise et sur le chantier.

**Le référent Covid-19 chantier a spécifiquement pour mission de mettre en œuvre et de faire respecter les mesures Covid-19** sur le ou les chantiers dont il est chargé, en lien avec le référent Covid-19 entreprise.

# Engagement de la direction

Pour rendre la mission claire et effective, le chef d’entreprise ou son délégataire s’assure que le référent Covid-19 chantier désigné précédemment dispose :

* **de missions clairement définies** et formalisées par une fiche de poste ;
* **de l’autorité nécessaire** à leur réalisation ;
* **des informations et de la sensibilisation nécessaires** à l’accomplissement des missions qui lui sont confiées.

# Connaissances et compétences préalables



* **connaître et maîtriser les gestes barrières et les mesures** du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d’épidémie de coronavirus Covid-19 » ;
* **savoir déployer les gestes barrières** face à des situations exceptionnelles : accidents, attroupements, nouveaux cas… ;

# Missions confiées au référent Covid-19 chantier

Pour vous aider, voici quelques exemples de missions complémentaires à personnaliser- compléter selon votre contexte d’entreprise.

* **Définir, avec le référent Covid-19 entreprise, les mesures spécifiques** pour le chantier ou simplement connaître et faire respecter les mesures définies pour le chantier dont il a la charge : modes opératoires adaptés, moyens de protection collective spécifiques, EPI complémentaires… ;
* **Contribuer au choix des équipements de protection individuelle** et sensibiliser les collaborateurs du chantier à leur bonne utilisation ;
* **Assurer un affichage fort et visible des consignes sanitaires** sur le chantier pour sensibiliser les collaborateurs et faire respecter les mesures décidées par l’entreprise ;
* **Installer ou s’assurer de l’existence d’un point d’eau ou d’un distributeur de gel** ou de solution hydroalcoolique à l’extérieur et imposer le lavage des mains avant toute entrée dans les bases vie ou bungalows de chantier.
* **Mettre en place un plan de circulation** permettant de respecter la distance d’un mètre entre les personnes, notamment lors des croisements, en privilégiant si possible les circulations circulaires.
* **Organiser et vérifier le nettoyage régulier des installations sanitaires** du chantier selon les modes opératoires adaptés ;
* **Mettre à disposition des flacons de gel** ou de solution hydroalcoolique (si disponibles) dans les lieux fréquentés et à proximité des surfaces de contact (tables, comptoir…) ;
* **S’assurer de la mise en œuvre des mesures Covid-19** sur le chantier, conformément aux consignes de l’entreprise et en utilisant les ressources mises à sa disposition, y compris auprès des intérimaires ;
* **Animer et participer à des réunions régulières**, voire quotidiennes sur chantier, de type quart d’heure sécurité, minute prévention, briefing de poste, causerie…, tout en faisant respecter bien sûr les gestes barrières et recommandations du guide ;
* **Vérifier la disponibilité des EPI et autres fournitures** en quantité suffisante, avant et pendant les interventions, en lien avec le référent Covid-19 entreprise si la gestion est centralisée ;
* Dans le cadre des grands déplacements, **alerter en cas de non-compatibilité** des conditions d’hébergement et de restauration avec les gestes barrières et les mesures sanitaires nécessaires ;
* Dans le cas d’une utilisation partagée de véhicule et d’engins sur le chantier, **rappeler les consignes de désinfection des surfaces de contact** entre utilisateurs et mettre à disposition des conducteurs des lingettes désinfectantes et du gel ou solution hydroalcoolique.
* Être l’interlocuteur des secouristes présents sur le chantier ;
* **Être un des interlocuteurs privilégiés** des parties prenantes sur le chantier : autres entreprises intervenant sur le chantier, riverains…
* **Communiquer des retours terrain au référent Covid-19 entreprise** (état des lieux, retour d’expérience…).